

CINECOURTS EN HERBE 2019

CINÉCOURTS EN HERBE FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE SCOLAIRE FRANCOPHONE



Affiche de la première édition "Cinécourts en herbe 2016"

"L'École donne une place importante au cinéma et à l'audiovisuel dans le cadre plus large de l'éducation à l'image. La première pratique culturelle des jeunes est celle de l'image : cinéma, photo, télévision, jeux vidéo, Internet, etc. Depuis plus de 20 ans, l'École a mis en place une éducation théorique et pratique à ce langage complexe dont les codes et les techniques évoluent sans cesse. Dès l'école primaire, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel permet aux élèves d'acquérir une culture, d'avoir une pratique artistique et de découvrir de nouveaux métiers." (EDUSCOL)

RÈGLEMENT

Article 1 - Organismes

1-1 Les Lycée français Jean Monnet de Bruxelles, Vauban de Luxembourg et le Lycée français de Stockholm organisent pour la quatrième année consécutive un Festival international du court métrage scolaire francophone « Cinécourts en Herbe ».

1-2 Des partenaires participent à l'organisation du festival : Franska Film Festivalen (Suède), les services culturels des Ambassades de France (Belgique, Suède), la Cinematek (Belgique).

Article 2 – But et objet du festival

2-1 Identifier les équipes pédagogiques qui ont choisi de travailler activement sur l'éducation à l'image et plus spécifiquement l'audiovisuel et le cinéma.

2.2 Promouvoir la francophonie.

2.3 Échanger et valoriser les travaux des élèves et de leurs professeurs.

Depuis trois ans ce sont 350 films qui ont été présentés aux jurys.

Article 3 – Participants

3-1 Les élèves de 6 à 18 ans et leurs enseignants issus des établissements de l'ensemble du réseau AEFÉ, des établissements du réseau des Ecoles Européennes, des établissements de la Mission Laïque Française et de tous les établissements scolaires en dehors de ces dispositifs où le français est enseigné.

Article 4- Cahier des charges

4-1 Les films doivent être réalisés par des élèves dans le cadre de projets scolaires, encadrés par leurs professeurs et validés par le chef d'établissement.

4-2 Les films doivent être en français ou en langue étrangère sous-titrés en français.

4-3 Les films doivent être réalisés dans les deux années scolaires : **2017-2018** ou **2018-2019**.

4-4 Un film déjà présenté au festival "Cinécourts en herbe" ne peut pas être représenté.

4-5 Différentes catégories et durée des films

Très court métrage de fiction	3 minutes max.
Court métrage de fiction	10 minutes max.
Court métrage documentaire	10 minutes max.
Court métrage d'animation	10 minutes max.
Hors catégorie (clip musical, publicité ...)	10 minutes max.

* Une catégorie spécifique "Les courts des grands" sera ouverte aux projets réalisés avec l'aide assumée d'experts/professionnels du cinéma ou ceux réalisés dans le cadre d'une option CAV.

4-6 Le thème est libre dans l'ensemble des catégories définies. Cependant trois pistes sont proposées pour tous les élèves :

"Films de genre" (comédie, policier, fantastique...) : films qui rendent hommage aux classiques, à l'Histoire du cinéma....

- **"Adaptation d'œuvres littéraires"** : pourquoi ne pas s'attaquer à l'adaptation de nouvelles, d'extraits de romans, de pièces de théâtre, de poésies ?

- **"Le monde en 2050"** : films proposant une réflexion sur le monde actuel et nos modes de vie et qui tenteraient de proposer une vision de ce que pourrait être notre société en 2050.

Article 5- Calendrier et envoi des productions

5-1 Date limite d'inscription : **LUNDI 21 janvier 2019** en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante:

<https://www.inscription-facile.com/form/t0qMxv3XHpqf3hy5X2Us>

Une inscription par film.

En cas de problème contacter : **cinecourtsenherbe2019@gmail.com**

5.2 Date limite de réception des films : **LUNDI 4 mars 2019 minuit.**

5.3 Procédures d'envoi : utilisation d'une plateforme de téléchargement gratuit (wetransfer jusqu'à 2GO ou grosfichiers jusqu'à 4GO). Fichiers à l'adresse suivante :

cinecourtsenherbe2019@gmail.com

5-4 Le format conseillé est un fichier .mov ou .avi ou .mp4

5-5 Les films envoyés ne doivent pas comporter de "making of". Ils doivent avoir un générique précis et complet avec obligatoirement le nom de l'établissement, la tutelle (AEFE, Ecole européenne, autre..), l'âge, le niveau et les élèves impliqués **et la date du tournage** ainsi que le nom du responsable du projet.

5-6 Les responsables des projets s'assurent du respect du droit à l'image (élèves) et de la propriété intellectuelle (droits d'auteurs : bande son...).

5-7 Les responsables des projets donnent leur accord pour la projection de leur(s) film(s) devant un public et pour l'utilisation éventuelle de leurs films sur les supports de communication du festival.

5-8 Un synopsis de 150 caractères maximum écrit par les élèves doit accompagner l'envoi. Merci de vérifier la correction de la langue et l'orthographe : **ce texte figurera sur le catalogue 2019 du festival.**

Article 6 Jurys, sélections, prix, palmarès et cérémonies de remise des prix.



6-1 Les trois jurys du Festival (Stockholm, Bruxelles et Luxembourg) "**CINECOURTS EN HERBE**" sont composés d'élèves, d'enseignants, des chefs d'établissement, de parents d'élèves, ou autres membres de la communauté scolaire, des représentants des services culturels des Ambassades de France ainsi que des professionnels du cinéma.

6-2 Les jurys de Stockholm et Bruxelles visualisent la totalité des films reçus et définissent une liste de films nominés.

Ces deux jurys déterminent deux palmarès complémentaires:

- Le jury qui siège au Lycée français Saint Louis de Stockholm se charge des productions des élèves de 6 à 12 ans et en établit le palmarès.
- Le jury qui siège au Lycée français Jean Monnet de Bruxelles se charge des films des élèves de 12 à 18 ans et en établit le palmarès.
- Chaque jury attribuera son Grand Prix à un film toutes tranches d'âge confondues.
- Le jury de Stockholm pourra inviter les classes participantes de primaire à voter pour le Prix des classes à partir d'une sélection de courts-métrages de 35 à 45 minutes.
- Le jury de Bruxelles pourra inviter les classes participantes de primaire à voter pour le Prix des classes à partir d'une sélection de courts- métrages de 35 à 45 minutes.

6.3 En mai 2019,

- des projections de films nominés par chacun des jurys ont lieu dans des salles de cinéma de Stockholm et de Bruxelles et des ateliers animés par des professionnels du cinéma sont proposés aux lycées français Saint-Louis, Jean Monnet.

- deux cérémonies de remise des prix ont lieu à Stockholm et à Bruxelles. A ces occasions, les noms des lauréats sont dévoilés en présence de représentants d'élèves, des jurys, des membres des communautés éducatives concernées et de représentants des équipes des films nominés. (Transport et hébergement des élèves qui viendraient assister à ces cérémonies à la charge de leur établissement, document complémentaire à venir).

6.4 En juin 2019,

- une grande fête du cinéma sera organisée au Lycée Vauban de Luxembourg pour mettre en Lumière tous les films nominés et primés de Cinécourts en herbe 2019 et associer dans des ateliers et des projections élèves et professionnels.

- des prix du public et un Grand Prix seront décernés à l'issue de cette manifestation.

6-5 Les lauréats recevront des récompenses (trophée, livre, dvd). Les Trophées devraient être - comme pour l'édition 2018 - réalisés par les élèves de l'IMCE d'Erquelinnes (établissement belge de formation professionnelle), en partenariat avec le Lycée français Jean Monnet de Bruxelles.

Article 7 Contacts

7-1 Pour les élèves de 6-12 ans:

Serge MOUSSAY, enseignant, smoussay@lfsl.net,

Lycée français Saint Louis de Stockholm (SUÈDE)

7.2 Pour les élèves de 12-18 ans **et toutes les questions liées à l'organisation générale** :

Frédéric DINEL, Enseignant de Lettres et de Cinéma

cinecourtsenherbe2019@gmail.com

Lycée Vauban de Luxembourg

Article 8 Informations

8.1 Site internet

- <http://ecole-lfsl.net/classes/cinema/>

8.2 Chaîne Vimeo : <https://vimeo.com/cinecourtsenherbe>



- Tous les films 2018 : <https://vimeo.com/album/5159349>

- Cinécourts 2019 <https://vimeo.com/channels/cinecourtsenherbe2019>

8.3 Suivez- nous sur Facebook ☺ <https://www.facebook.com/festivalcinecourtsenherbe/>



@ festivalcinecourtsenherbe

CINÉCOURTS EN HERBE

FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE
SCOLAIRE FRANCOPHONE

Rejoignez-nous nombreux !! Vive le Cinéma.

Créateurs du Festival et organisateurs :

Frédéric Dinel
Lycée français Vauban (Luxembourg)
Serge Moussay
Lycée français Saint Louis (Stockholm)

Équipe organisatrice

Corine Vetroff (Bruxelles)
Maël Renault (Stockholm)
Elise Noetinger (Bruxelles)
Marie Wozniakowska (Bruxelles)
Mickaël TKINDT-NAUMANN (Stockholm)
Anne Ruchaud (Stockholm)
Stéphanie Cozon (Stockholm)
Martine Perlmutter (Stockholm)



Antenne Amérique

Christophe Boulet (Caracas)
Olivier Gineste (Montreal)
Elsa Rodriguez (San Francisco)

